



FICHE PROGRAMMATION

PREVENTION DU PERIL ANIMALIER - FORMATION INITIALE OU RECYCLAGE

Public

Pompier(ière) d'aérodrome en exercice

Prérequis

Aucun

Objectifs pédagogiques

- Identifier les objectifs de la prévention du péril animalier.
- Identifier les spécificités de l'aéronautique et des aéronefs.
- Identifier les spécificités de l'environnement aéroportuaire, les facteurs attractifs pour la faune et leurs solutions.
- Pratiquer les moyens et interventions de lutte animalière.

Contenu

- Connaissance aéronautique générale : 2h00
- Connaissance des aéronefs : 1h30
- Ornithologie et mammalogie : 4h30
- Objectifs de la prévention du péril animalier : 1h30
- Environnement : 1h30
- Moyens et interventions de lutte animalière : 3h00
- Pratique de la prévention du péril animalier : 7h00

Cette formation peut faire l'objet d'un recyclage de 7h visant à maintenir les compétences des agents pour la lutte contre le péril animalier.